# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 JUIN 1871. | 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 6 JUIN.


**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Geo. Pearson, à 11 heures, au premier étage de la résidence Nos 54, 56 et 58 rue Baronne—l'ameublement de cinquante chambres à coucher, verrerie, faïence, etc. Aussi, l'installation du bar.

Par D. B. Morphy, au No 67 rue des Magasins—verrerie et caves.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Vakton, No 14 rue Natchez—Jambons, poules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Habillements et Chaussures.

Verreries.—Voyez l'annonce d'encan de D. B. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

## Le Chemin de la Nouvelle-Orléans de Mobile et du Texas.

EXCURSION A DONALDSONVILLE.

Les Chemins de fer ont fait la richesse des Etats de l'Ouest, et cette richesse, à son tour, a fait la fortune des Compagnies de chemins de fer. Tout chemin de fer qui relie des pays de production en communication avec un grand centre commercial, doit nécessairement réussir dans un temps donné, car la rapidité et le bon marché des transports décuplent promptement la production. Tel doit être le cas pour les lignes qui doivent relier les paroisses intérieures de la Louisiane et le Texas à la Nouvelle-Orléans, et, en particulier pour la ligne dont nous nous occupons. Cette ligne partant de Mobile et passant par notre ville doit aboutir à Houston, Texas, où elle se trouvera en correspondance avec les lignes déjà existantes ou en projet, qui sillonnent ce riche état, et, un peu plus tard, avec le Chemin de fer du Pacifique.

La section entre Mobile et la Nouvelle-Orléans est déjà en exploitation depuis quelque temps et le public a pu en apprécier les avantages. Une autre section vient d'être terminée entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville et c'est cette section qui a été inaugurée, dimanche, par un train d'excursion.

Des invitations signées par M. John G. Barnes, directeur résident pour l'Etat de la Louisiane, et par M. Kendrick, surintendant du chemin, avaient convoqué, pour dimanche matin à huit heures et demie au wharf de la compagnie, en face de la rue Julie, une centaine de nos concitoyens, présidents de banques ou de compagnies d'assurances, capitalistes, négociants et membres de la presse. Les invités se sont embarqués à bord d'un bateau à vapeur, le R. B. Campbell, frété pour les transporter sur l'autre rive du fleuve, en face Greenville, à la gare de la section qu'il s'agissait d'inaugurer. La force du vent et du courant ont retardé cette traversée qui, au lieu de s'effectuer en une demi-heure, n'a pas pris moins de deux heures. Mais cette cause de retard n'existera pas dans le service régulier. Un bateau très puissant, commandé par la Compagnie, transportera les wagons de passagers et de marchandises d'une rive à l'autre et d'une voie ferrée à l'autre, en moins de vingt minutes, comme cela se pratique sur plusieurs lacs et rivières au Nord.

Le train d'excursion attendait les voyageurs. Il se composait de deux magnifiques voitures à passagers et de deux wagons à bagages transformés en salles de lunch, et où, pendant toute la durée du trajet, d'aller et de retour, les invités ont trouvé amplement de quoi satisfaire leur appétit et apaiser leur soif.

Le signal du départ a été donné à onze heures environ, et le train, après s'être arrêté à plusieurs stations, est arrivé sur le bord du bayou Lafourche, derrière la ville de Donaldsonville, à environ trois heures. Nous avons eu le plaisir de faire à bord connaissance de M. Raynor, président de la Compagnie, qui nous a donné quelques informations intéressantes sur les travaux à exécuter. L'intention de la Compagnie est de pousser ces travaux aussi rapidement que possible, afin de mettre en exploitation, le 1er septembre prochain, la plus grande partie de la ligne d'ici au Texas.

La voie d'ici à Donaldsonville est en parfait état, mais on a le projet de la solidifier avec du sable et ce travail retardera le commencement du service sur cette section.

Le train était sous la direction de M. [illegible], ingénieur en chef de la Compagnie, et, sauf les temps d'arrêt que nous avons signalés, le trajet s'est effectué avec la plus grande régularité. Le temps d'arrêt à Donaldsonville a été très court à cause du mauvais temps. Le train est reparti à trois heures et demie et est arrivé à la gare à [illegible] heures, ayant accompli le trajet de retour en deux heures et demie. La distance est de 57 milles, ce qui donne une moyenne de plus de 22 milles à l'heure. Au bout d'une demi-heure, le bateau déposait une partie des voyageurs à la rue Jackson et il allait ensuite débarquer les autres à la rue du Canal.

A partir du Canal de la Compagnie sur la rive gauche du fleuve, en face de Greenville, suit une ligne parallèle à celle du Chemin de fer de Morgan pendant une [illegible] de milles, et se dirige ensuite au [illegible] à peu près en droite ligne vers Donaldsonville, parallèlement à la direction générale du fleuve et sans en suivre les courbes. A certains endroits elle est rapprochée des sucreries, mais le plus souvent elle passe sur le derrière des habitations. La partie des terres qui se rapproche des bois porte les traces visibles des eaux de la dernière quinzaine. Tous les canaux et fossés sont pleins et, presque partout, entre chaque rang de cannes ou de maïs, les rigoles sont également remplies d'eau. Dans cette partie des terres les rangs de cannes sont peu fournis, mais on nous assure que dans les parties plus rapprochées du fleuve, l'aspect des récoltes est meilleur.

Un des temps d'arrêt a eu lieu à St. Jacques sur l'habitation Cabanocey, de MM. [illegible] A. Roman, endroit où doit être établie une station régulière de la ligne et où doit se faire l'embranchement du chemin de fer de Mississippi et Lafourche, qui doit aboutir à Thibodaux, et dont nous avons parlé dernièrement. Plusieurs des administrateurs et le secrétaire de cette nouvelle compagnie se trouvaient à bord du train d'excursion. Mais la précipitation avec laquelle cette excursion avait été organisée et l'incertitude du temps n'ont pas permis de convoquer, à Donaldsonville, les représentants des villes et des paroisses voisines et de donner à l'inauguration de la ligne tout l'éclat que comportait la circonstance. Mais une autre occasion se présentera de célébrer dignement l'ouverture du chemin qui reliera la Louisiane au Texas.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES MARCHANDS.—Nous publions aujourd'hui le dix-septième bilan annuel de cette excellente Compagnie qui a pour président M. P. Fourchy, et pour secrétaire M. G. W. Nott. Dans l'année qui a pris fin au 31 mai dernier, le montant des primes nettes a été de $978,640 64; celui des pertes, réassurances et dépenses de 615,135 60, ce qui laisse un bénéfice net de $363,505 04. L'actif net de la Compagnie est de un million deux mille cent-trente-et-un dollars et 67 cents. La direction a déclaré un dividende en scrip de 30 pour cent sur les primes acquises pour l'année; elle a décidé en outre de payer en juillet les scrips des années 1864 et 1865 et six pour cent d'intérêt sur les scrips émis. Les chiffres qui précèdent attestent la continuation de la prospérité de la Compagnie des Marchands.

ASSESSMENTS Nos. 58, 59 et 60—Voyez dans nos colonnes d'annonces, l'avis de Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, rue Carondelet, 189, relatif aux décès de Werner Fora, George Martin et J. Jeff. Hall.

☞ Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet, No. 6, on peut conserver la viande, le poisson, et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un avantage précieux pour les familles, les pensions et les restaurants.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 184.

## Secours pour les inondés.

Ce n'est pas le moment de rechercher à qui incombe la responsabilité du désastre qui vient de frapper la Nouvelle-Orléans. Une pensée doit dominer toutes les autres, celle de secourir les inondés.

Des milliers de familles viennent d'être privées de leurs abris, et celles qui n'ont pas de parents ou d'amis pour les recueillir et les secourir, ne peuvent compter que sur l'assistance publique. La détresse est extrême, les besoins pressants. Il faut des asiles, des vêtements, des vivres et des secours en argent.

La population orléanaise, qui répond toujours si libéralement aux appels qui lui sont faits en faveur de toutes les infortunes, se montrera, quand il s'agit de ses propres concitoyens, ce qu'elle a toujours été, charitable jusqu'à la générosité. Donner à propos, c'est donner deux fois. Que tous ceux qui veulent contribuer, de quelque manière, au soulagement des nombreuses infortunes que vient de causer l'inondation d'une grande partie de la ville, s'empressent donc de faire ce qui est en leur pouvoir sans attendre qu'on vienne les trouver.

Plusieurs de nos concitoyens pensant qu'il n'y avait pas de temps à perdre en meetings, ont pris l'initiative de la formation d'un comité et sont allés prier MM. C. Cavaroc, A. Fortier et Slocomb de remplir les fonctions de comité central pour la réception et la distribution des secours. Ces Messieurs ont accepté et se sont mis immédiatement à l'œuvre, et des souscriptions ont déjà été recueillies hier.

M. E. Mioton a eu, de son côté, la bonne pensée d'ouvrir l'Hôtel St-Louis aux familles sans abri, un millier de personnes peuvent y trouver un refuge provisoire.

M. Cavaroc, consignataire du navire français *Fermosa*, a prié le capitaine de mettre à sa disposition ses embarcations et ses matelots pour aller distribuer des secours dans les quartiers inondés.

Il est impossible de connaître encore l'étendue des désastres causés par les eaux. Jardins détruits, basses-cours noyées, maisons effondrées, mobilier entraîné et perdu, tout cela constitue pour beaucoup de familles des pertes irréparables, ou une ruine complète. Un de nos confrères évalue les dommages à un million de dollars. Mais le plus pressé est de secourir les inondés qui sont dans le dénuement et nous engageons tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices qui peuvent le faire, à envoyer immédiatement leurs offrandes au comité.

MORT DE M. GEORGE FRERET.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. George Freret, frère de MM. James et William Freret, tous deux morts, il y a quelques années, en laissant d'unanimes regrets dans la communauté. Tous les amis de cette famille, une des plus anciennes et des plus honorables de la population créole, seront peinés d'apprendre la fin accidentelle que nous avons à relater.

M. George Freret, qui avait été, pendant longtemps, caissier de la Banque de l'Union, était devenu, depuis la transformation de cette institution en banque nationale, teneur de livres général. Il a quitté la banque vendredi soir, en bonne santé, et il est parti de sa résidence, située rue Claiborne, près du marché de ce nom, samedi matin à huit heures, en annonçant qu'il se rendait à la banque comme d'habitude. Mais, soit qu'il eût entendu parler de la crevasse, soit pour tout autre motif, il se rendit au Half-way House sur le canal Neuf. Il y resta quelques instants, et on le vit se diriger par la route coquillée vers la porte à péage. Depuis, on ignorait ce qu'il était devenu, lorsqu'hier matin son corps a été aperçu flottant dans le canal Neuf, près de son intersection avec l'Avenue Hagan. Il n'y avait aucune marque de violence sur son corps et les traits n'étaient nullement défigurés. Sa famille suppose qu'il s'est noyé accidentellement. Etant d'un tempérament très sanguin, il aura pu être pris de vertige et tomber dans le canal. On a retrouvé sur sa personne ses papiers et tout ce qu'il avait l'habitude de porter sur lui. L'endroit où le corps a été découvert se trouve à un mille environ du Half-way House.

Le défunt était âgé de 54 ans. Ses funérailles auront lieu ce matin, à dix heures; les cérémonies religieuses se feront à l'église des Jésuites.

SOURCES "WHITE SULPHUR" DE LA VIRGINIE.—L'établissement des sources "White Sulphur" de Greenbrier, Virginie Occidentale, est actuellement ouvert au public et prêt à recevoir les familles et les voyageurs. Situé dans un pays pittoresque, sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, cet établissement offre une résidence d'été aussi salubre qu'agréable. Rien n'a été négligé par les propriétaires pour assurer le confort de leurs hôtes. Des voitures à prix modérés permettent de nombreuses excursions dans le voisinage. Il y a une salle de bal, une excellente fanfare et tout ce que l'on peut désirer pour charmer les loisirs d'un séjour de quelques semaines ou de plusieurs mois. Des brochures contenant les indications sur les routes à suivre, sur les propriétés médicales des eaux, etc., etc., seront données gratuitement aux personnes qui le désireront, en s'adressant à M. Wiltz, agent des propriétaires, à l'Hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, ou par lettre, aux propriétaires sur les lieux.

CHEMISES PARISIENNES.—Nous voyons avec plaisir que les deux sièges de Paris n'ont pas fait oublier aux chemises parisiennes le chemin de l'Amérique, car MM. Lion & Pinsard, rue du Canal, 151 et 153, viennent de recevoir par le steamer *Fire Queen*, 300 douzaines chemises toutes de fine toile blanche de Charvet; 50 douzaines de toile fine de couleur, toutes bien assorties. Ces messieurs ont aussi reçu 50 douzaines de devants de chemises entièrement toile. Le tout sera vendu à bas prix.

GRANDE VICTOIRE.—On avait toujours dit que les charrues de James H. Hall & Co. étaient excellentes, mais aujourd'hui on peut dire davantage: ces charrues ont été examinées et essayées par le Comité agricole de la Foire du Texas, qui, après une épreuve décisive, n'a pas hésité à leur décerner le premier prix. Elles ont obtenu trois prix sur toutes les concurrences et ce n'est que justice, car les charrues de Hall & Co., par leur solidité et leur simplicité, sont au-dessus de toutes les autres. Elles se vendent chez Keep & Hogan, rue Tchoupitoulas, 88.

TOUT ARRANGÉ DE NOUVEAU.—On verra dans une annonce insérée plus loin que le steamer a repris son heure de départ de la gare du chemin de Pontchartrain, au lac, et que rien n'est changé dans les départs des trains de Jackson.

## Le combat du Père-Lachaise.

NOUVEAUX DÉTAILS PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Paris, 29 mai.—Le combat d'hier, dans le cimetière du Père-Lachaise, a été le plus acharné et le plus sanglant qui ait eu lieu depuis que la Commune a commencé la guerre civile.

Cinq mille hommes, commandés par le général Vinoy en personne, ont attaqué le cimetière par le côté sud. A 2 heures de l'après-midi, le général Ducrot a amené des renforts. Un peu plus tard, le colonel Berdon est arrivé avec de nouvelles troupes fraîches, et le nombre total de l'armée d'attaque s'est trouvé alors de 12,000 hommes.

Le général Vinoy a essayé de cerner complètement le cimetière, afin d'ôter aux insurgés toute possibilité de s'enfuir; mais le nombre d'hommes dont il disposait n'était pas assez considérable pour permettre de former une ceinture, et un espace assez large est resté libre du côté où se trouve la carrière du Père-Lachaise. Beaucoup d'insurgés, à la fin de la lutte, se sont enfuis par cette issue, mais un nombre plus considérable encore a trouvé la mort dans cette tentative.

Quand, après une lutte meurtrière, les soldats du gouvernement ont pu enfin pénétrer dans le cimetière, par la porte sud, les insurgés ont battu en retraite sur la colline formant l'extrémité supérieure du champ funèbre, et de là, s'abritant derrière les arbres et derrière les tombes, ils ont dirigé un feu meurtrier contre les assaillants.

Alors le général Ducrot, par un mouvement vivement exécuté, a porté ses hommes sur les derrières des Communeux. Ce mouvement a décidé du sort de la journée. Jusque là, les insurgés, retranchés dans une position inexpugnable, avaient pour eux toutes les chances de se maintenir; mais l'apparition sur leurs derrières des zouaves de Ducrot a produit une confusion extrême dans leurs rangs. Ils ont néanmoins continué à se défendre avec la rage du désespoir, chacun combattant pour son propre compte.

A 6 heures 1/2 du soir, les forces de la République restaient maîtresses du champ de bataille disputé avec tant d'acharnement. La possession du cimetière a coûté à l'armée des pertes énormes plus que doubles de celles des insurgés.

Versailles, 29 mai.

La dernière bande d'insurgés a été écrasée hier dans le cimetière du Père-Lachaise. Il ne reste plus dans Paris un seul défenseur de la Commune qui n'ait déposé les armes. Le triomphe de l'ordre n'a été obtenu qu'au prix de douloureux sacrifices.

LES DÉGATS MATÉRIELS.

Paris, 29 mai.

Une grande quantité des monuments et des caveaux de famille du cimetière du Père-Lachaise ont été détruits pendant la lutte.

Le magnifique monument d'Abeilard et Héloïse est en ruines. Le tombeau du père Lemaître, avec ses colonnes de porphyre, est détruit de fond en comble. On cite encore, parmi les monuments gravement endommagés, ceux d'Alfred de Musset, dont le buste a été mis en pièces et de Mme Raspail.

LE CHATIMENT.

Paris, 29 mai.

Les membres de la Commune dont suivent les noms ont été exécutés ce matin, à l'Hôtel-de-Ville: Bergeret, Perault, Gosin, Louis Gautier et Renault.

Jusqu'à cette heure, deux cents personnes environ ont été condamnées à mort par la cour martiale, et exécutées. Du nombre sont onze femmes et plusieurs jeunes garçons, reconnus coupables, d'avoir incendié des édifices publics avec du pétrole.

LA FIN DE L'INSURRECTION.

Paris, 2 mai.

Les pertes des insurgés, avant le 22 mai, jour de l'entrée des troupes à Paris, ont été de 12,000 tués et blessés et 25,000 prisonniers; depuis le 22 mai, ils ont perdu 10,000 tués et blessés et 20,000 prisonniers; *soit un total de 22,000 tués ou blessés et 45,000 prisonniers.*

PROCLAMATION DE MAC-MAHON.

Paris, 29 mai.

La proclamation du maréchal Mac Mahon, publiée par les journaux de ce matin et placardée devant les bureaux du ministère de la guerre, déclare que l'insurrection est supprimée, que les forces de la Commune sont tuées, dispersées ou capturées, et que Paris est délivré du règne de la Terreur.

Depuis que le maréchal a pris le commandement des troupes, le 27 mars, il eu à s'occuper à la fois de la réorganisation de l'armée et des mesures militaires à prendre contre les insurgés. C'est ce qui explique la lenteur des opérations contre Paris; mais le maréchal est heureux d'annoncer que l'armée est maintenant bien disciplinée, et que sa conduite depuis le 22 a prouvé que l'honneur et les intérêts de la France sont sous bonne garde.

Les pertes du gouvernement, depuis le 22 courant, sont de 2,112 officiers et soldats tués, blessés ou manquants. Les communeux ont perdu plus de 27,000 prisonniers, et plus de 11,000 tués ou blessés.

Des mesures vont être prises immédiatement pour établir un service de sergents de ville, et l'on s'efforcera, par toutes les précautions possibles, d'empêcher de nouvelles tentatives d'incendies.

Les généraux Ducrot, Douai et Vinoy seront mis à la tête des trois divisions militaires provisoires de la ville, et feront tous leurs efforts pour rétablir l'ordre et la sécurité, protéger le travail, enlever les obstructions des rues et réunir les armes, qui seront déposées à l'Hôtel-de-Ville, quartier-général provisoire du général Vinoy. Le maréchal conseille la paix et l'oubli, dans la conviction que la France surmontera glorieusement ses difficultés.

RENAISSANCE DU COMMERCE.

Paris, 30 mai.

La proclamation du maréchal Mac Mahon a produit un effet excellent. Les Halles Centrales ont été ouvertes ce matin, et de nombreux magasins, fermés depuis plusieurs semaines, recommencent à entreprendre des affaires.

LE PEUPLE DE PARIS.

Paris, 30 mai.

Toute la population honnête de Paris est dans l'allégresse. Les soldats sont fêtés partout comme des libérateurs.

On a arrêté plusieurs personnes en train de répandre du pétrole dans les caves des maisons du faubourg Montmartre; des individus tirant sur les troupes, rue du Havre, ont aussi été arrêtés.

Pendant les combats des barricades, les insurgés avaient capturé une cinquantaine de soldats républicains, qu'ils ont fusillés immédiatement. Au nombre des personnes assassinées par des communeux se trouvent neuf religieux dominicains. Des misérables continuent encore à tirer des fenêtres des coups de feu sur les troupes; le général Cissey a annoncé que les crimes de ce genre seront réprimés impitoyablement.

Le général Cluseret a été fusillé samedi dans la caserne du Prince-Eugène.

Un individu, nommé Duffl, qui se vantait d'avoir ordonné l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, a été fait prisonnier et conduit du côté du Châtelet. Arrivé sur la place de ce nom, il a essayé de s'échapper, et le chef du détachement qui l'escortait lui a tiré un coup de revolver qui l'a atteint à la tête. Duffl est tombé, et comme il s'efforçait de se relever, quatre nouveaux coups de feu l'ont étendu raide-mort.

Une jeune fille de 17 ans, prise en flagrant délit de tentative d'assassinat d'un officier, a été fusillée aussitôt.

Un correspondant écrit de Paris, mardi: De grandes masses de troupes traversent en ce moment la rue Lafayette, portant vingt-deux étendards pris aux insurgés. Les musiques militaires jouent les airs nationaux, et les rues sont envahies par la multitude poussant des acclamations.

On continue à désarmer les gardes nationaux. Il leur est interdit de revêtir leurs uniformes.

On a trouvé, dans la résidence de M. Delescluze, les archives de la Société Internationale et divers autres documents compromettant des personnages des départements.

Tous les magasins de la ville sont rouverts, et Paris recommence à prendre son ancienne animation.

*L'Indépendance Belge* de 31 insère une lettre de M. François Hugo, donnant les détails de l'attaque sur la maison de son père à Bruxelles, et affirmant que la foule criait: "Mort à Hugo!" *l'Indépendance Belge* blâme le gouvernement d'avoir expulsé Victor Hugo.

## Assemblée Nationale.

PRÉSIDENCE DE M. MARTEL, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 16 mai 1871.

M. le comte Janbert dépose la proposition suivante:

"L'Assemblée nationale décrète que la maison du chef du pouvoir exécutif sera relevée aux frais de l'Etat."—Vive approbation sur tous les bancs.

L'offensé aurait dédaigné de plaider "pro domo suâ." J'ai pensé qu'il était convenable qu'un des membres de cette Assemblée prit l'initiative d'un grand acte de justice nationale.—Applaudissements.

M. le président: renvoyé à la commission d'initiative.—Protestation.

Voix nombreuses.—L'urgence! l'urgence!

L'urgence est prononcée à l'unanimité.

M. Depeyre dépose une autre proposition tendant au même but, mais motivée en ces termes:

"Considérant que la prétendue Commune de Paris a décrété la démolition de la maison de M. Thiers;

"Considérant que la prétendue Commune a voulu par cet attentat, se venger des services rendus par M. Thiers;

"L'Assemblée nationale décrète:

"Article unique: "La maison de M. Thiers sera relevée aux frais de l'Etat."—Applaudissements.

L'urgence est de nouveau prononcée à l'unanimité.

M. Alphonse Peyrat.—J'ai l'honneur de déposer, au nom de plusieurs de mes collègues et au mien, une proposition pour laquelle nous réclamons l'urgence.

Des voix.—Faites connaître l'objet de la proposition.

M. Alphonse Peyrat.—Ma proposition se résume en un décret contenant ce seul article:

"L'Assemblée nationale décrète qu'elle reconnaît la République comme le gouvernement définitif de la France."—Mouvement—Un seul mot pour justifier la déclaration d'urgence. Ceux de mes collègues, ajoute M. Peyrat, qui ont signé cette proposition, estiment que le moment est venu d'accomplir un acte qui seul peut rendre le calme aux esprits et la sécurité aux intérêts. Notre seul désir, que la Chambre veuille bien le croire, est d'ouvrir une ère d'apaisement.

Trois faits doivent, ce me semble, peser sur les déterminations de la Chambre. C'est d'abord les tendances révélées par les élections municipales qui viennent d'avoir lieu dans toute l'étendue de la France; d'une autre part, les intrigues chaque jour plus audacieuses des partis dynastiques, encore bien que nous soyons éloignés de confondre ces partis dans la réprobation qui doit s'attacher aux menées de l'un d'eux, je veux dire du parti bonapartiste; c'est enfin le manifeste par lequel un prince immuable dans ses idées se dit appelé comme le seul représentant du droit.

Ces menées, ces intrigues jettent l'émotion et la confusion dans les esprits. Aussi sommes-nous convaincus que la France ne peut être tranquille que lorsqu'elle en aura fini avec toutes les conspirations, et que, par une déclaration solennelle, elle les aura fait rentrer dans le néant.

Faudrait-il donc, après 80 ans, nier l'évidence et se refuser à reconnaître que la République est le seul gouvernement qui convienne à la France? Vous n'avez qu'une alternative: vous prononcer pour la légitimité ou vous prononcer pour la République. Votre choix ne saurait être douteux.

L'urgence mise aux voix est repoussée à une forte majorité.—Réclamations.

M. le président.—N'aurait-on pas bien compris le vote?—Protestations.—Le bureau est d'avis que la Chambre a compris le vote.

M. Ant. Lefèvre-Pontalis dépose une proposition tendant à faire accorder des secours à l'héroïque cité de Châteaudun.

Une pétition est déposée au nom des habitants [illegible] du village de Maly, dont [illegible] maisons sur [illegible] ont été détruites et incendiées par le pétrole des Prussiens.

L'ordre du jour rappelle le scrutin pour le renouvellement du bureau de la Chambre.

Le scrutin, pour la nomination du président, donne les résultats suivants:

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 539 |
| Bulletins nuls | 7 |
| Le nombre des votants est donc réduit à | [illegible] |
| M. Grévy a obtenu | [illegible] |

En conséquence, M. Grévy est élu président de l'Assemblée.

Le scrutin, pour la nomination des vice-présidents, donne les résultats suivants:

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 418 |
| Les suffrages se répartissent ainsi: | |
| Vitet | [illegible] |
| Benoist d'Azy | [illegible] |
| Martel | [illegible] |
| Léon de Malleville | [illegible] |
| Viennent ensuite: | |
| MM. Victor Lefranc | 62 |
| d'Audiffret-Pasquier | 26 |
| Buffet | 14 |
| Baru | 14 |

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au 184 de la rue du Canal.

## CHRONIQUE LOCALE.

CÉLÉBRATION DE L'UNITÉ ITALIENNE.—La parade et l'excursion que le "Tiro del Bersaglio" devait faire dimanche au Jardin Magnolia ont été remises à cause de la pluie et de l'inondation. Le jour anniversaire de la consolidation du royaume d'Italie n'en a pas moins été célébré convenablement. Le drapeau italien a été déployé à la chancellerie du consulat toute la journée, et le soir la Société de Bienfaisance Mutuelle Italienne s'est réunie à son quartier-général, rue Vieille-Levée, où une médaille d'or a été présentée à M. Angelo [illegible] et des discours prononcés par MM. [illegible], consul italien, M. Lanata et d'autres.

L'INONDATION.—Nous avons peu de faits nouveaux à ajouter à ceux que nous avons déjà relatés dans notre dernier numéro. L'eau couvre encore les mêmes lieux, bien que l'eau des bassins ait un peu baissé. Si le vent tournait à l'ouest, cette vaste plaine qui s'étend entre le Canal Neuf et le Canal Carondelet serait bientôt à sec; cet effet même serait obtenu avec un temps calme. Mais des vents peu favorables continuent à régner, le vent d'Est et le vent du Sud-Est, et bien qu'ils ne poussent pas les eaux du Lac sur la ville, ils n'en font pas moins gonfler les eaux de la mer qui se précipitent dans le Lac Borgne et empêchent le débouquement des eaux du Lac Pontchartrain par les Rigolets. Cependant, l'inondation a atteint ses dernières limites; nous sommes autorisé par l'expérience à parler ainsi. En 1859, l'inondation vint jusqu'où elle paraît s'être arrêtée cette fois, avec cette différence que les deux plaines étaient submergées au-dessus et au-dessous du Canal Carondelet, tandis que, jusqu'à présent, nous n'avons à déplorer que les désastres causés dans la section comprise entre les deux grands bassins.

Mais même dans ces limites, les désastres sont considérables et des centaines de familles, la plupart peu favorisées de la fortune, ont été obligées d'abandonner leurs demeures, sans savoir trop où aller chercher un abri. Elles ont employé toute la journée du dimanche à déménager; mais ces déménagements très coûteux, n'ont pu être opérés que par les familles ayant de certains moyens pécuniaires; celles qui en étaient complètement dépourvues ont dû tout abandonner aux flots en se bornant à sauver leurs personnes. On raconte à ce sujet des scènes lamentables. Fuir une inondation qu'on voit graduellement venir, n'est pas chose difficile pour les jeunes gens et les gens dispos; mais c'est une désolation pour la vieillesse et une impossibilité pour les malades. Où transporter et comment transporter ces derniers? Les voitures et les drays ne peuvent rouler que dans des eaux très basses, et les bateaux qui peuvent suppléer aux voitures sont en trop petit nombre pour satisfaire à tous les besoins.

Du reste, ni bateaux ni voitures ne se dérangent pour ceux qui n'ont pas à payer grassement leurs services. Nous apprenons, néanmoins, que beaucoup de malades ont pu se faire transporter à l'hôpital de Marine, qui se trouve à peu près à sec et qui présente l'aspect d'un très petit îlet au milieu d'un grand lac. Mais l'hôpital de Marine n'a pu servir de refuge qu'aux malades du voisinage. Ceux de l'autre partie de la plaine, entre la rue du Canal et le bassin Carondelet, n'ont pu profiter de cet avantage. Et que de souffrances ne doivent-ils pas éprouver eux et les personnes qui sont restées pour les soigner!

Au moins s'est on préoccupé de leur faire parvenir des provisions. Des officiers ont acheté dimanche et hier, tout le pain qui était disponible chez les boulangers de la ville, et on fait distribuer ce pain dans les quartiers submergés, au moyen de bateaux qui ont servi non-seulement à empêcher la famine, mais à transporter les malheureux envahis par l'eau dans des lieux de sûreté.

Nous épargnerons à nos lecteurs les détails qui se rattachent à cette calamiteuse inondation. Chacun peut aisément se faire un tableau, d'autant mieux que cette désolation n'est pas nouvelle pour notre ville. Mais la désolation est plus grande et plus [illegible] parce que la Nlle-Orléans, depuis quelques années, s'est étendue considérablement dans la direction du Lac et que les terres qui ne craignaient pas l'eau, il y a vingt ans, quand elles étaient incultes, la redoutent beaucoup aujourd'hui qu'elles sont améliorées et habitées.

Il y a 20 ans, nous n'avions qu'un chemin de fer traversant notre banlieue et nos plaines marécageuses, celui de Pontchartrain; maintenant, nous avons deux grandes lignes ferrées de plus, le chemin de Jackson et le chemin de Mobile et trois ou quatre autres lignes de moindre étendue, connues sous le nom de chemins de fer de ville. Quelques-unes de ces lignes ont été obligées de suspendre leur service, et quand les eaux se seront retirées, il faudra [illegible] de les reprendre qu'elles rétablissent les chemins, qu'on suppose détruits en grande partie.

Une inondation de deux jours aujourd'hui fait donc plus de mal que n'en aurait fait autrefois une inondation de quinze jours, témoin la crevasse Sauvé, de 1850, qui couvrit d'eau toute la banlieue de la Nlle-Orléans, mais la banlieue où il y avait comparativement peu de monde, sans autres voies ferrées sur les derrières que le chemin de fer de Pontchartrain et le chemin du Golfe, ce dernier gagnant une direction peu sujette aux inondations du Lac.

Sachant cela, comment les autorités n'ont-elles pas fait surveiller avec soin les points faibles des digues le long des canaux? On avait signalé de bonne heure trois points fort exposés: le premier sur le canal de l'avenue Hagan, le second à la jonction du canal Carondelet et du bayou St-Jean, et le troisième sur le canal Marigny. On n'a pas bouché la crevasse de l'avenue Hagan d'où vient l'inondation; la digue du canal Carondelet a tenu bon et a été renforcée, et celle du canal Marigny s'est rompue, dit-on, dimanche soir, mais on espère pouvoir la réparer assez vite pour empêcher un désastre sérieux. Si donc on eût fait quelques travaux sur le bord du canal Hagan, au lieu d'employer les travailleurs municipaux à couper l'herbe dans les rues de la ville, on eût échappé à l'inondation et épargné à une population de 15,000 à 20,000 âmes des pertes immenses, et pour les familles pauvres de cette population des pertes à peu près irréparables.

En l'état, l'eau du lac inonde la rue du Canal jusqu'à la rue Dryades, et la rue de la Commune jusqu'à la rue des Remparts au-dessus de la rue du Canal et à partir de ce point jusqu'au lac, moins le coteau de la Métairie, tout est soumis à l'inondation. Du vieux bassin au Champs-Elysées, il n'y a d'autres eaux que celles provenant des écoulements de la ville. Mais entre les Champs-Elysées et l'Avenue Lafayette la plaine ressemble à un vaste lac sans interruption de coteau.

Plus tard.—La brèche dont on avait parlé à propos de la levée du Canal Claiborne, a été réparée,—ce qui sauve le Troisième District.

A minuit, hier soir, les eaux baissaient sur tous les points, au Lac, dans les canaux de navigation et dans les rues. Les eaux avaient baissé de 3 pouces dans le Nouveau Bassin. Le vent avait cessé, le ciel était clair, et tout annonçait la fin prochaine de l'inondation.

Le capitaine Rapp, de la police du Troisième District, avait adressé hier matin au surintendant ce qui suit: "L'officier Rousseau rapporte que la levée du Canal Claiborne, en deçà de la rue de Pologne, a été coupée en cinq différents endroits par 4 hommes, qui s'étaient portés là en chaland et qui ont fui à l'approche des officiers." Les 4 hommes étaient sans doute des Communistes, seulement ils procédaient par l'eau au lieu de procéder par le feu.

PAS LE MOINDRE RETARD.—Tous les trains du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, ont repris leur service régulier et correspondent en temps utile, par Mobile, avec toutes les lignes des villes du Nord et de l'Est.

Deux trains partent tous les jours de la gare et s'arrêtent devant la rue du Canal, à 11 heures du matin et à 5 heures et demie du soir. Le train pour les places d'eau et Ocean Springs part à 3 heures et demie de relevée.

SECOURS AUX VICTIMES DE L'INONDATION.—Hier, dans une réunion spéciale, convoquée par le maire Flanders, le Conseil de ville a alloué une somme de $[illegible] pour secourir les inondés. MM. Lewis, Bonneau et Delamore ont été désignés pour la distribution.

UN NOBLE EXEMPLE.—La batterie A de l'artillerie de la Louisiane a voté $[illegible] sur les fonds de la Compagnie pour secourir les inondés et a résolu d'offrir les services personnels de ses membres pour porter secours aux inondés. Nous espérons que cet exemple sera suivi et que des mesures efficaces seront prises pour donner une bonne direction aux secours.

[illegible]—Il est mort, la semaine dernière, à la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

NOYÉ.—Dimanche dans l'après-midi, sur les 3 heures, J. Ferrand, français, âgé de [illegible] ans, s'est noyé accidentellement en voulant secourir [illegible] qui était tombé avec son cheval et sa voiture à lait, dans le canal à l'intersection des rues Alexandre et Canal, près du coteau de la Métairie. Le corps a été retrouvé par la police qui l'a transporté à la laiterie de Pierre Lerma.

SOUSTRACTION.—La police a arrêté plusieurs filles de joie accusées par C. K. Callen, rue St-Pierre No 45, de lui avoir soustrait $400 le 19 mars dans une maison de la rue Bourgogne.

COUP DE POIGNARD.—A. G. Le Blanc, attaqué au coin des rues Remparts et Poydras, hier, dans l'après-midi, a reçu un coup de poignard dans l'abdomen. La blessure est grave. M. Le Blanc a été transporté chez lui, rue du Bassin No 71, et les frères R. Hanley et James Hanley ont été arrêtés pour cette tentative de meurtre—le premier comme principal et le second comme complice.

Philippe Burke, barbier de la rue Dryades, a été arrêté hier, sous l'accusation d'avoir volé une montre d'or à John Cook, tandis qu'il le rasait.

Jean-Baptiste Barre, employé dans un moulin, en face de la rue Général Taylor, du Sixième District, a été trouvé mort dans le moulin, avec trois côtes brisées. On suppose qu'il a fait une chute dans une crise de catalepsie.

## PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

**L'Assemblée de Versailles.**

**Discussion à propos des princes d'Orléans.**

**Thiers demande le renvoi de la discussion à jeudi.**

**Des députés provinciaux demandent avant tout le renvoi des Allemands.**

**Enquête sur tous les gouvernements qui ont succédé à l'Empire.**

**On se débarrasse des mobiles aussi vite que possible.**

**Des prisonniers tâchent de se procurer des armes.**

**Ils sont favorisés par les soldats.**

**Le complot est découvert et le plan déjoué.**

**Suicide d'un colonel fédéraliste.**

**Tentative d'assassinat contre le préfet allemand de Strasbourg.**

**Un manifeste vengeur pour le Pape.**

**Le document est signé en France sans difficulté.**

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 5 juin.—Le comte de Grey a repris son siège à la Chambre des Lords; il a été chaleureusement félicité sur la conclusion du traité.

A la Chambre des Communes, Gladstone a déclaré que les lois existantes suffisaient amplement pour permettre au gouvernement de remplir les conditions du traité.

Londres est maintenant en communication avec la Chine par télégraphe, au moyen d'un câble qui a été posé entre Singapore et Hong-Kong.

Versailles, 5 juin.—L'Assemblée a présenté aujourd'hui une apparence animée. Plusieurs notabilités occupaient des places dans l'enceinte et les galeries étaient pleines de monde, dans l'attente d'un débat sur le droit des princes d'Orléans à occuper des sièges à la Chambre. Parmi les notabilités présentes, on voyait le prince de Metternich et la plupart des membres du corps diplomatique.

Le président Thiers s'est levé pour demander que la discussion fût remise. Il a dit qu'il avait passé des heures en consultation avec les membres du comité chargé de l'affaire qui occupe maintenant l'attention de l'Assemblée. Le comité a reconnu qu'il était impossible d'arriver à un accord aujourd'hui et qu'il les avait priés de ne pas hâter leurs délibérations. Il a dit qu'il ne se sentait pas bien, qu'il était malade, et il a demandé la remise de la discussion en question à jeudi.

Le comité, a-t-il dit, favorise une discussion simultanée sur la vérification de l'élection des princes d'Orléans et sur l'abrogation du décret d'exil contre eux.

L'Assemblée a consenti à ajourner le débat.

Un comité nommé pour considérer ce qu'il y avait à faire à l'égard des actes du récent gouvernement de France, a rapporté en faveur d'une investigation sur l'administration du gouvernement de la Défense nationale à Paris, Tours et Bordeaux, et sur l'administration du gouvernement de Thiers.

Paris, lundi.—Les soldats français, revenant d'Allemagne remplacent les gardes mobiles, aussi vite qu'ils arrivent.

A Alger, aucun des gardes mobilisés ne sera retenu sous les armes.

Paris, lundi soir—Belleville, La Villette et Montrouge sont toujours surveillés par des patrouilles jour et nuit.

Les députés des départements occupés par les troupes allemandes ont l'intention de demander que le débat concernant la position des princes d'Orléans soit remis jusqu'à la conclusion d'un emprunt et jusqu'au jour où l'indemnité de guerre aura délivré le pays de la présence des Allemands.

Une adresse au Pape est en circulation dans les provinces. Elle exprime l'espoir que la France pourra bientôt prêter au Saint Père un appui vengeur. Le document est signé sans difficulté.

Les prisonniers de Saint-Sulpice ont essayé de se mettre en possession de quelques armes, dimanche. La tentative a été découverte et le plan déjoué. Plusieurs soldats, qui favorisaient les prisonniers, ont été arrêtés et envoyés immédiatement à Versailles.

Un bruit non confirmé dit que Félix Prat a été arrêté à Paris aujourd'hui.

Le fédéraliste lieutenant-colonel Bourzier s'est suicidé aujourd'hui, juste au moment où il était arrêté.

Il y a eu hier soir, à Montmartre, un incendie très sérieux qu'on dit avoir été causé par une bombe à pétrole.

Les arrestations continuent dans toutes les parties de la ville.

*La Liberté* publie un rapport d'après lequel une tentative d'assassinat aurait été faite contre le préfet allemand de Strasbourg qui a reçu un coup de revolver et qui a été blessé.

Londres, 5 juin—Des troubles ont eu lieu parmi les mineurs qui se sont mis en grève à Ferndal, Galles du Sud. Une forte troupe de police a été envoyée au secours des autorités locales.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 5 juin—Les derniers avis officiels portent à 80 le nombre des Indiens massacrés au Fort Grant.

Washington, 5 juin—Le comité républicain de l'Alabama (12 signatures) a envoyé au Président une communication où il proteste contre les récents changements officiels dans cet Etat. Cette communication contient ce qui suit:

"Nous sommes d'autant plus portés à parler ainsi que nous savons que l'administration, quand nous gardions le silence, est justifiable et nécessairement entraînée par les assertions et recommandations de ceux dont les positions ou les prétentions les mettent à même de lui en imposer ou de la tromper."

Le document a toutes les signatures du comité moins une et représente tous les journaux républicains dans l'Etat moins un.

NOUVELLES DIVERSES.

Carracas, Venezuela, 22 mai.—Le révolutionnaire, général Herrera, a été repoussé et Pacheco de Blanco s'avance sur Valencia. Blanco est arrivé à Puerto Cabello pour prendre en personne le commandement des troupes contre Herrera. [illegible] Pulido remplit les fonctions de président pendant l'absence de Blanco.

[illegible]

San-Francisco, 4 juin—Un jeune marin nommé O'Brien a été arrêté et identifié par plusieurs Chinois, comme ayant donné le coup fatal à un Chinois qui avait été blessé à mort, rue Quatrième, la semaine dernière, mais il est douteux qu'on puisse produire assez de témoignages pour le faire déclarer coupable.

Fall River, Massachusetts, 5 juin—Le tonnerre a incendié l'hôtel de ville et tué un homme qui s'était réfugié sous un arbre près de là.

Baltimore, 5 juin—La 19e session annuelle de l'Union typographique internationale s'est assemblée aujourd'hui sous la présidence de W. S. Hammond, de la Nlle-Orléans. Soixante-quatre sociétés sont représentées par 85 délégués, y compris miss Mary Moore, de l'Union No 1 des femmes, de la ville de New York.

Un scrutin non officiel a donné le résultat suivant, pour président: W. J. Hammond, 53, Walsh, de New York, 10; J. A. Crosby, de Montréal, 8; divers, 21; après quoi M. Hammond a été élu par acclamation. Les délégués sont des hommes qui représentent bien. John Cotton, de Cincinnati, a été réélu secrétaire et trésorier.

New York, 5 juin—Le steamer *City of Brussels* a fait le trajet de New York à Queenstown en 8 jours, 14 heures et 30 minutes.

Une énorme pile de briques, rue Church, est tombée sur plusieurs enfants. On en a retiré deux, dont l'un avait les jambes brisées et l'autre de graves contusions. On craint que les autres n'aient été tués.

Le bruit court que le Bureau d'Agriculture rapporte que la récolte de cette année sera de 1,200,000 balles au-dessous de la dernière récolte.

Milwaukie, Wisc., 5—Byron A. Squire, ancien opérateur télégraphique, ex-surintendant de la ligne entre St-Louis et St-Paul, est tombé du train du chemin de fer du Pacifique du Nord, aujourd'hui, et s'est fait assez de mal pour qu'on ne pense qu'il puisse se rétablir.

Memphis, 4 juin.—Fred. M. Wilson, de St-Louis, s'est suicidé ce matin à l'hôtel Overtop, en prenant de la morphine. Cotton, embarras pécuniaires.

C. E. Ohlers, de la maison C. E. Ohlers & Co., s'est suicidé en se coupant la gorge avec un couteau à La Grange, Tenn. Il avait été employé [illegible] à l'hôtel Watsham de cette ville. On ignore entièrement la cause de ce dernier suicide.

San-Francisco, 5 juin.—L'Australien George, autrement dit, le Portugais Joe, qui avait assassiné Mlle McDaniel parce qu'elle refusait de l'épouser, a été relancé jusqu'à l'endroit où il se cachait, dans les montagnes, près de Cherokee, aujourd'hui. Les citoyens furieux ont tiré sur lui et ont livré aux flammes son corps qui a été réduit en cendres.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 5 juin—Consolidés, 91 3/4. Rente 70 1/2.

Liverpool, 5 juin au soir—Coton ferme, Uplands 8 à 8 1/2. Orléans 8 1/4. Vendu 20,000 dont 6,000 pour la spéculation et l'exportation.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 5 juin.—Coton actif et excité, vendu 4,341 balles; Uplands 19 1/2. Farine sans changement; extra $6 75. Whiskey plus ferme à 93.

New York, 5 juin au soir.—Argent facile de 3 à 4. Sterling 10 1/4 à 10 3/4. Or 11 1/2. Louisiane 60 et 61. Levée. Levée (six) 70.

Mobile, 5 juin.—Coton animé. Middling 17 1/4. Stock 20,408 balles.

Galveston, 5 juin.—Coton ferme. Bon ordinaire 14 1/4. Stock 30,182.

Memphis, 4 juin.—Coton rare. Prix incertain.

Cincinnati, 5 juin.—Coton excité et en hausse, Mid. 16. Farine de-Famille $6 75. Maïs 54. Porc irrégulier, demandé à 18; Graisse calme et faible à 9 3/4 à 9 7/8; Whiskey ferme à 89.

St Louis, 5 juin.—Farine sans changement; superfine $5 75; extra $6 00 à $6 12 1/2 à $6 25. Avoine, pas de vente, à 61 1/2. Bacon 6 1/2. Jambons fourrés 15 1/2. Graisse 9 3/4.

Louisville, 5 juin.—Coton actif et fort, 17. Farine active et ferme; extra de famille $6 50. Porc $5 50. Tabac très ferme et actif.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 5 juin—Descendant, les steamers Virginia et Katie.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 5 juin, 8 p. m.—Arrivé, les steamers St. Mary, d'Indianola, et St-Louis, de New York.

(Dépêches d'hier soir.)

Louisville, 5 juin—Horace Greeley a passé ici aujourd'hui, allant à [illegible] York. Il rend un compte brillant du Texas, mais il a une mauvaise opinion du Mississipi qui a plus conservé, dit-il, le vieil esprit du Sud qu'aucun autre Etat de cette section du pays qu'il vient de traverser.

Chicago, 5 juin—La [illegible] quelques jours plus tôt qu'on ne l'a jamais fait jusqu'à présent. Le rendement est regardé comme abondant.

San Francisco, 5.—Le moral et la santé de Mme Fair n'ont pas changé depuis sa condamnation. Les démonstrations de sympathie des femmes fortes continuent.

Le meurtrier de Mlle McDaniel, à Cherokee Flat, est cerné par des citoyens qui sont déterminés à en finir avec lui. Une récompense de $[illegible] a été offerte pour sa capture. Il est armé d'une carabine Henry et de deux revolvers.

Port au Prince, 23 mai—Les journaux ici publient des protestations contre l'annexion.

San Domingo, 25 mai—Le président Baez fait de grands préparatifs de guerre, ayant reçu des armements de New York. Les révolutionnaires font aussi leurs préparatifs contre lui.

Versailles, 4 juin.—Le résultat probable de la séance de l'Assemblée nationale de demain cause une grande excitation. On pense que le décret exilant les princes de la maison de Bourbon sera rappelé. Les journaux en général désapprouvent la mesure, et disent que ce sera le premier pas de fait vers leur restauration.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 184 de la rue du Canal.

## L'OPINION DE MAZZINI.

On avait beaucoup remarqué l'abstention de Mazzini dans les événements de Paris, et l'on disait même qu'il favorisait secrètement l'insurrection. Il n'en est point ainsi. Dans un article publié par la *Roma del Popolo*, Mazzini vient de flétrir publiquement la conduite des communards et a renié toute espèce de participation occulte aux actes de la Commune.

Voici un extrait de l'article en question, que nous empruntons à un journal anglais:

Cette insurrection, dit Mazzini, qui a soudainement éclaté, sans plan préconçu, mêlée à un élément socialiste purement négatif, abandonnée même par tous les républicains français de quelque renommée, et défendue avec passion et sans aucun esprit fraternel de concession par des hommes qui aimaient dû, mais qui n'ont pas osé, se battre contre l'étranger, devait inévitablement aboutir à une explosion de matérialisme et finir par accepter un principe d'action qui, s'il avait jamais force de loi, rejetterait la France dans les ténèbres du moyen-âge et lui enlèverait pour des siècles tout espoir de résurrection.

Ce principe, ajoute-t-il, est la souveraineté de l'individu qui ne peut amener qu'une indulgence personnelle illimitée, que la destruction de toute autorité, et que "la négation absolue de l'existence nationale." Il est aussi censé de concéder à chaque famille l'autorité absolue que de la donner à la Commune. Ce que veut la France "ce n'est pas seulement de se délivrer de ce fantôme d'autorité qui ne peut avoir de véritable vie ni d'initiative, mais de fonder d'elle-même un pouvoir puissant qui unirait les plus purs et les meilleures aspirations et qui ne donnerait aucune raison de craindre qu'il ne néglige son devoir, ni qu'il n'empiète sur les droits du peuple."

—On lit dans l'*Echo du Nord*:

"Une commune des environs de Lille a été, dimanche dernier, le théâtre d'un incident des plus piquants.

"Samedi matin, le curé de l'endroit reçut la visite d'un prêtre qui se dit missionnaire et lui offrit de prêcher en son lieu et place, à la grand'messe du lendemain. Le bon curé, soit peut-être heureux de s'assurer une petite vacance, soit par déférence pour l'étranger, s'empressa d'acquiescer à la proposition, et donna ses instructions pour le vivre et le couvert.

"Le lendemain, l'inconnu monte en chaire devant les fidèles assemblés et commença son sermon au milieu du recueillement général. Tout alla bien d'abord. Mais peu à peu, les visages des auditeurs s'allongèrent, le curé se trémoussait désespérément dans sa stalle: le prétendu missionnaire faisait tout simplement un éloge chaleureux et détaillé de la Commune de Paris, et recommandait aux bonnes âmes non la prière et l'abstinence, mais le fédéralisme, non la dévotion à saint Chrysostôme ou à saint Barnabé, mais l'adoration et l'obéissance à saint Vallès et à saint Dombrowski.

"Après ce prône peu orthodoxe, le prétendu missionnaire disparut. Peut-être est-il allé prêcher ses doctrines dans d'autres lieux. On suppose que c'est un délégué de la Commune qui avait revêtu le costume ecclésiastique pour les besoins de la cause. En tout cas, le moyen est original."

—Les Anglais continuent à faire l'accueil le plus [illegible] au [illegible]. Un ministre anglican de plusieurs dames personnes viennent de lui envoyer une adresse exprimant leurs vœux de restauration bonapartiste. Napoléon III leur a répondu une lettre dans laquelle il déclare que "la vive sympathie qu'il a trouvée en Angleterre a été pour lui une véritable consolation."

—Une brochure intitulée: *Le Prince impérial et la France*, vient de paraître à Londres. L'auteur présumé de cette brochure, M. Paul de Cassagnac, reconnaît que l'empereur doit renoncer à toute idée de restauration personnelle; mais il ajoute que le rétablissement du prince impérial, assisté d'un conseil de régence, est, pour la France, la seule voie de salut.


Décédé, GEO. A. FRERET, âgé de 54 ans. Les amis de la famille sont invités à assister à son enterrement, de l'église des Jésuites, rue Baronne, à dix heures ce matin.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feue Dame MARIE LOUISA LEVEQUE, le Mercredi, 7 Juin 1871, à sept heures précises du matin, à l'Eglise St Joseph, rue Commune. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux.

Bureau de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, rue Carondelet, No. 189.

Nlle-Orléans, 4 juin 1871.

LES membres de cette Association sont dûment informés des décès des membres suivants: Werner Fora, décédé à Mobile, le [illegible] 1871—George Martin, décédé en cette ville, le 27 mars 1871—T. Jeff. Hall, décédé en cette ville, le 27 mars 1871. Ils sont invités, sans autre avis, à venir payer, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 189, la somme de $2.20 pour chacun des décès ci-dessus, avant le 1er juillet 1871.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

LE DR. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal. [illegible]

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

184 ...... RUE DELORD ...... 184 (Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Entreprend lui-même des réparations, etc., [illegible] de toute espèce de travaux. [illegible] Eaux et réparations des caves. Fait des devis pour constructions nouvelles. Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 222 du Mechanics Exchange, No. 39, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 49 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux et Articles de Tapissiers, [illegible] Couvertures de Tables, [illegible], Corniches, etc.

Nattes nouvelles de Canton, ELKIN & CO., 168 ...... Rue du Camp ...... 168

500 Rouleaux NATTES BLANCHES, à carreaux et mélangées. EN GROS ET EN DÉTAIL. A très bas prix.

Secours pour les Victimes de l'Inondation.

A une réunion tenue hier soir par la Batterie A de l'Artillerie de la Louisiane, les résolutions suivantes ont été adoptées. [illegible]

TOUT EST RÉTABLI.

TOUS LES CONVOIS —DU— Chemin de fer de Jackson Partent aux heures indiquées.

ILS partent du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à [illegible] heures du matin et 4: 30 de l'après-midi. Les dimanches, il n'y a que le convoi de 4 [illegible]. Les billets se vendent au No 22 de la rue du Camp, coin Commune, et au dépôt.

A. W. SCOTT, Agent général pour les passagers.

CHEMISES PARISIENNES,

Reçues par steamer FIRE QUEEN,

Chez LION & PINSARD,

151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes. [illegible] de Chemises, [illegible] toile fine blanche de CHARVET, [illegible] 50 douzaines devants de chemises de toile.

GRANDE VICTOIRE

—POUR LES—

Charrues de Jas. H. Hall & Co.

—A LA—

FOIRE D'ETAT DU TEXAS.

PREMIER PRIX décerné aux meilleures CHARRUES, [illegible] sur la concurrence. Pour le service et la simplicité, elles sont sans égales.

KEEP & HOGAN, QUINCAILLERS EN GROS, &c., No 88 rue Tchoupitoulas.

Demande de Gardienne.

ON demande une femme blanche d'un âge mûr pour s'occuper d'un jeune enfant et coudre. S'adresser [illegible] au No [illegible] de la rue St-Charles.

A Louer,

[illegible] par mois, à jolies résidences, fraîchement réparées, [illegible] chambres, cuisine, hangars, etc., situées rue [illegible]. S'adresser à L. GOUCHAUX, rue du Canal, [illegible] L. LECANU, rue Magasin, Nlle-Orléans, 4 juin.

AVIS.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1871.

COMME le capital de cette BANQUE a été réduit à un million de piastres et qu'il existe un surplus qui doit être distribué, il a été résolu de rembourser aux actionnaires, au [illegible], à partir de cette date, sur livraison des certificats d'actions, [illegible]

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau de la Société de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1871.

AVIS est donné aux Actionnaires de cette société que l'état annuel des affaires de la Compagnie, est maintenant prêt et peut être examiné au bureau de la société. Le bureau est ouvert tous les jours, de midi à [illegible] heures.

Par ordre. EMILE WILTZ, Secrétaire.

AVIS.

MADAME JEANNE ST MARTIN ayant cessé, [illegible] je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.

ANTONIO PRIOVO.

Cuisinière et Domestique.

ON a besoin immédiatement d'une bonne CUISINIÈRE créole et d'une domestique pour faire le ménage. S'adresser au No 11, rue de l'Hôpital, vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie.

Dissolution de Société.

La société qui existait entre A. TERTROU et P. L. RENOUDET, sous le titre de A. TERTROU & Co., est dissoute de ce jour, par limitation. Les deux parties sont autorisées à signer pour la liquidation.

A. TERTROU, P. L. RENOUDET.

Le soussigné continuera les affaires pour son compte.

A. TERTROU.

Chemises de Dessous Electriques!

CHEMISES DE DESSOUS EN FLANELLE ROUGE, SANS COUTURES, [illegible] pour l'été. [illegible]

E. C. FOLGER, No 71, rue du Camp.

AVIS!! Bonnes affaires!!

[illegible] CHEMISES TOUT TOILE. [illegible] COLS EN PERCALE, [illegible]

E. C. FOLGER, No 71, rue du Camp.

[illegible] Porter de Londres,

[illegible]

JOHN TURPIN, Importateur. [illegible]

Mme Docteur BONOMO,

[illegible]

Changement de Domicile.

LE Dr. F. FORMENTO a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transporté son domicile au No [illegible] de la rue [illegible]. [illegible]

Pianos Pleyel.

Nous avons encore en magasin un assortiment complet de ces célèbres instruments, dont nous de [illegible].

Zorn & Bruner, 176 RUE DU CANAL, Entre Baronne et Dryades.

MAISON HABERT,

106 ...... RUE DE CHARTRES ...... 106

PAPIERS PEINTS.

CETTE maison, si avantageusement connue, a en ce moment en main un stock de PAPIERS PEINTS des plus variés et des mieux choisis, en papiers ordinaires, papiers fins, papiers veloutés, papiers riches, qu'elle offre en vente à des prix exceptionnellement modérés.

Etant une spécialité, achetant en quantités efficaces dans les premières fabriques d'Europe et du Nord, des avantages lui sont offerts dont elle fait profiter ses clients; et chacun sait que l'ancienne maison DELACROIX, devenue maison HABERT a toujours vendu aussi bon marché que n'importe qui.

Les clients de la maison et le public en général sont respectueusement invités à venir visiter son stock de PAPIERS PEINTS qui ne laisse rien à désirer.

Une attention toute spéciale est donnée au collage des papiers, et tous travaux entrepris par la maison sont garantis donner pleine et entière satisfaction.

Vve H. Habert, No 106, rue de Chartres.

Genièvre, Fromage.

30 caisses Genièvre Wyncoop de Los & Proctor. [illegible] Fromage Tête de maure; [illegible] pipes Genièvre de Hollande; [illegible] caisses de 12 bout. Genièvre de Hollande; [illegible] grosses Bouteilles à Genièvre; [illegible] caisses Saucissons de Lyon; [illegible] paniers Café Java; [illegible] Langues de Bœuf fumées. En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI, 22 Royale.

Attendu par les steamers "St.-Louis" et "Cortes", lundi:

FROMAGE DE GRUYERE.

50 meules fromage de Gruyère. [illegible] barils Prunes françaises. [illegible] caisses Champagne Mousseux. [illegible] Vin de Bordeaux des meilleures marques, et un grand assortiment de Whiskey et Brandy en main.

A vendre par JULES ROSE, No 22, rue Natchez, entre Magasins et Camp.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1871, y compris les primes non expirées de l'année précédente: | | |
| Sur risques d'incendie | | $757,872 60 |
| Sur risques de mer | | [illegible] 41 |
| Sur risques de rivière | | [illegible] |
| Total des primes | | $[illegible] |
| Moins les primes non expirées | | [illegible] |
| Montant net des primes le 31 mai 1871 | | $978,640 64 |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques d'incendie | $497,730 37 | |
| Sur risques de mer | 43,239 27 | |
| Sur risques de rivière | 73,764 64 | |
| | $571,812 37 | |
| Taxes | [illegible] 71 | |
| Réassurances et primes remboursées | 30,864 27 | |
| | $[illegible] | |
| A déduire intérêts moins dépenses | [illegible] | 615,135 60 |
| Bénéfice | | 363,505 04 |
| L'actif de la Compagnie est comme suit: | | |
| Propriétés foncières | | $[illegible] 11 |
| Bons de la ville | | [illegible] |
| Actions de banques et de chemins de fer | | [illegible] |
| Billets garantis par hypothèque | | [illegible] |
| Billets garantis par nantissement | | [illegible] |
| Billets à recevoir | | [illegible] |
| Primes en voie de recouvrement | | [illegible] |
| Bons de l'Etat | | [illegible] |
| Scrip d'autres compagnies | | [illegible] |
| Actions du Valence Dry Dock Co | | [illegible] |
| Actions de la Presse à Coton de la Levée | | [illegible] |
| Actions du Marine Dry Dock and Shipyard Company | | [illegible] |
| Actions [illegible] Company | | [illegible] |
| Bons hypothécaires de la Grande Loge de la Louisiane | | [illegible] |
| Bons hypothécaires du Turners Association | | [illegible] |
| Bons hypothécaires de l'Odd Fellows Hall | | [illegible] |
| Actions de la Société de l'Opéra | | [illegible] |
| Jugements | | [illegible] |
| En caisse | | [illegible] |
| Total de l'actif | | $1,[illegible] 67 |
| En moins—Intérêt non réclamé et intérêt payable en juillet prochain, sur tous les scrips (non encore payés) de la Compagnie | $73,[illegible] | |
| Montant du scrip pour les années 1864, 1865, et 1866, payables en juillet | 178,[illegible] | |
| Primes non encore expirées 31 mai 1871 | 222,422 [illegible] | 481,[illegible] |
| | | $1,[illegible] 67 |

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par-devant moi, ce 3 juin 1871.

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

Le 3 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende scrip de TRENTE POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain.—Il a été résolu, en outre, de payer, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, les scrips des années 1863, 1864, 1865 et six pour cent sur tout le scrip non encore payé de la Compagnie.

—DIRECTEURS—

P. Fourchy, D. McCourd, L. F. Généres, [illegible], M. A. Chaffraix, I. J. Fernandez, [illegible], M. Puig, F. B. Wills, Jos. Hoy, Chas. Lafitte.

Compagnie Teutonia d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Assure contre les Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas. Le Bureau est maintenant au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Capital ...... $1,000,000
Souscrit ...... 700,000

A. EIMER BADER, Président. [illegible], Vice-Président. [illegible], Secrétaire.

Directeurs:

A. Eimer Bader, W. B. Schmidt, Louis Schneider, J. M. Schwartz, [illegible], W. Frank, Th. Lilienthal, [illegible], Joseph Keller, [illegible], Louis Schwartz, [illegible]

AVIS.

M. LUCIEN J. BOISE a été admis comme associé dans ma maison, le 1er mai 1871. La raison de la maison sera H. F. GIVEN & CO.

H. F. GIVEN.

FUSILS, QUINCAILLERIE et COUTELLERIE, à très bas prix—S. B. CHURCHILL & BRO., au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. [illegible]

S. B. CHURCHILL & BRO., Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette.

Dr. G. BLANKE, DENTISTE.

416 et 418 ...... rue Chartres ...... 416 et 418. Entre Terpsichore et Euterpe, N.-O.

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR. Opérations faites à prix très modérés.

L. VIPLE.

REÇU DE PARIS, PAR LE "FRANCFORT",

un assortiment complet de CANTRA [illegible]. Vu la saison avancée pour cet article, les Cantra [illegible]

No. 13, RUE BOURBON, près la rue Canal.

L. Viple.

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR avec toutes les installations pour la fabrication du vermicelle et macaroni. Conditions libérales. S'adresser à M. VERGNOLE, 3, Vieille-Levée.

A Vendre,

POUR CAUSE DE DEPART, UNE CONFISERIE,

Située dans le Premier District—Bonne clientèle. [illegible] S'adresser à PHIL. DESTEZ, [illegible], rue St-Charles, No [illegible]

Cercles en Fer pour Balles de Coton, BARTLETT & RAYNE,

Agents-Généraux, 68, rue Carondelet.

ANNONCENT respectueusement aux marchands de cercles en fer, et aux commerçants de la campagne en général, qu'ils ont en magasin les CERCLES EN FER de la marque Arrow [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

181 et 183, rue Vieille-Levée, 181 et 183.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT:

[illegible]

Ils font ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX, et GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que [illegible]

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONS, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.

Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane.

BUREAUX—No 122 de la rue Carondelet—au premier.

—OFFICIERS—

A. H. D'MEZA, Président. JULES LAPENE, Vice-Président. E. TOMATIS, Trésorier. JOS. M. LOEWENSTEIN, Surintendant. ALBERT VOORHIES, avocat. B. BLOOMFIELD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. H. D'Meza, J. J. Wickerling, Rudolph F. Theurer, Oscar Mercier, B. Bloomfield, E. Tomatis, Albert Voorhies, Jules Lapene, F. P. Martinez, Jos. M. Loewenstein.

—OBJET ET BUT—

La préparation, la manufacture et la vente d'engrais fertilisants, de désinfectants, de désinfectants portatifs et stationnaires, le dessèchement des fosses—le tout sous la patente de Jos. M. Loewenstein.

—SOUSCRIPTION AUX ACTIONS—

Cinq (5) piastres par action, à payer au moment de la souscription sur demande; cinq (5) piastres, de plus, par action, tous les trente jours (30) jours, à partir de la date de la souscription jusqu'à ce que vingt-cinq (25) soient payées par action—après quoi il ne sera jamais fait de demande d'argent.

—CAPITAL—

Capital ...... $500,000

—ACTIONS—

Actions ...... 5000 Parties.

Liquidation

POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs clients et au public en général, qu'ils vendront la balance de leur stock, sans égard au prix coûtant, à partir de ce jour.

GUERAND & ST-CYR, Magasin Ste Marie, Encoignure Chartres et Ursulines.

Demande.

PERSONNE en quête occupation avantageusement connue et qui voudraient être solliciteurs d'une compagnie d'assurance de la vie, recevront un bon salaire. S'adresser au Lock Box 391.

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir sa clientèle et ses amis qu'il a transporté son magasin de Bijouterie de l'encoignure Royale et St-Pierre au No

11 ...... Rue du Camp ...... 11

N. RIVERA.

PHARMACIE FRANÇAISE.

ST-CYR POURCADE.

ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AUX ORDONNANCES DE MÉDECIN. Jour et Nuit. PRIX MODÉRÉS.

Coin Canal et Remparts.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT des dernières éditions. Les avocats feront bien de venir examiner ces ouvrages.

S. F. SISKRON, No 28, Commercial Place.

GLACE! GLACE! GLACE!

Manufacture de Glace de la Louisiane.

Bureau à la Manufacture, rue Tchoupitoulas, au-dessus de l'Avenue de St. Louis.

DÉPOTS SUCCURSALES.

Au coin des rues Front et Poydras. No 83 rue St. Louis, (sous l'Hôtel St. Louis.) Au coin des rues St. Pierre et Vieille-Levée. En face la gare du chemin de fer de Jackson. Au coin des rues Esplanade et Remparts.

Boîtes pour les commandes.

Chez MM. Gleason & Armstrong, No 22 rue du Camp. [illegible]. Pritchard & Bickham, 54 rue Carondelet. Chaffraix & Agar, 34 rue de la Douane. [illegible]

D. FOCHELU, Secrétaire.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé ce jour, une société sous la raison sociale de VOORHIES, AUDLER & CO., pour les affaires d'encan en général, dans cette ville, aux Nos 26 de la rue Vieille-Levée et 6 rue Custom. Nlle-Orléans, 31 mai 1871.

G. VOORHIES, ED. A. AUDLER, L. E. RENAUD.

Bordeaux.

Le navire français, de première classe, FORMOSE, A. Dasserqué capitaine, ayant son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus, le 10 juin. Pour passage, le navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à C. CAVAROC & SON, 7, Passage de la Bourse.

Perdu.

Une jument couleur baillie, marquée à l'épaule gauche C. M. Le propriétaire [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE.

Maison à Louer,

Contenant huit chambres, quatre chambres de domestiques, [illegible]

REYNOLDS DANZIGER & SON, No 33, rue du Canal.

LE ROI DES RÉFRIGÉRANTS.

EXPOSÉ et à vendre au No 6 de la rue Carondelet.—C'est un aménagement dont les familles peuvent jouir. [illegible]

J. A. WARNER, agent.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 MAI—CLASSE No 123.

[illegible]

Ces tirages et chances, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Commissaires. Coin St.-Charles, et Union, [illegible]

R. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Compagnie de Fabrique d'Engrais de la Louisiane.

Bureau No 122 de la Rue Carondelet, au premier.

LES LIVRES DE SOUSCRIPTION

Capital de cette Compagnie se trouvent aux Bureaux des Directeurs suivants:

A. H. D'MEZA, coin Girod et Poydras. OSCAR MERCIER, Nos 36 et 42 de la rue Douane (Vieille-Levée). ALBERT VOORHIES, No 144 de la rue du Canal. JULES LAPENE, Nos 46 et 47 de la rue Vieille-Levée, entre Conti et Bienville. RUDOLPH F. THEURER, No 144 de Front Levée, entre Hôpital et Quartier. J. J. WICKERLING, No 41 de la rue de la Bourse, entre Vieille-Levée et Chartres. F. J. MARTINEZ, No 9 de la rue des Magasins. E. TOMATIS, No 23 du Commercial Place. J. M. LOEWENSTEIN, No [illegible], de la rue Dryades. Et aux Bureaux de la Compagnie.

On recevra des souscriptions à une ou plusieurs actions.

A. H. D'MEZA, Président.

HOTEL RAMBAUT,

A BILOXI.

Le soussigné informe le public et ses amis qu'il [illegible] JUIN. Il y aura chez lui tout ce que le marché offrira de plus délicat, et il fera tous ses efforts pour satisfaire ses pensionnaires. L'établissement est à la portée des bateaux et du chemin de fer.

E. RAMBAUD.

Hôtel de la Grand'Ile—Bord du Golfe—Louisiane.

Le soussigné ouvrira cet Hôtel le 6 juin 1871.

Il n'a rien épargné pour en faire le premier endroit de bains du sud. [illegible]

Conditions—$2 75 par jour, $15 par semaine, [illegible]

Les ordres adressés au Lock Box 466, Nlle-Orléans, recevront une prompte attention.

B. MARGOT, Prop.

Pension Bourgeoise, Baie St-Louis

Les soussignées annoncent au public qu'elles ont formé une association à l'effet de tenir une PENSION à la Baie St-Louis. Elles se recommandent au patronage de leurs amis et connaissances.

Vve SOULAGES. Vve VAN BOOTEN.

GRANDE REDUCTION.

La Maison DEBBÈS

DÉSIRANT diminuer un grand assortiment d'articles de Modes et Nouveautés, vendra, à dater du 22 mai, au prix coûtant et au-dessous: Rubans, Soieries, Blondes, Broderies, Guipures, Valenciennes, Tulles, Turbans, [illegible], Fleurs, Plumes, Chapeaux de paille pour dames, fillettes et garçons.

Allez visiter le No. 57, RUE ROYALE.

LE CÉLÈBRE HYDRASTIN COMPOUND,

Du Dr. M. L. Juillet.

EST un remède positif contre toutes les maladies de reins, des intestins, de la vessie et des organes urinaires.—Dans tous les cas de diarrhée, de diabète, de catarrhe de la vessie, de gonorrhée, [illegible]

Williamsburg, L. I., 25 octobre 1870.

Au Dr M. L. Juillet.

[illegible]

Je suis, etc. WM. E. BROWNE, 42 S. 8th st., Brooklyn, E. D.

PRIX: $1.—Demi-douzaine $5. PILULES: 25 sous la boîte.—Douzaine $1.75.

Agents-généraux pour la Louisiane: MM. E. Martinez, rue Hôpital, No 3, entre Royale et Bourbon, et E. J. Hart & Co., No 73, Tchoupitoulas, N. O.—A vendre, en détail par M. Bernard, [illegible]

MAGASIN Ste-ANNE, AU DRAPEAU ROUGE.

65 ...... RUE Ste-ANNE ...... 65

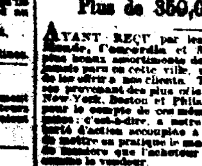

CHAMPION DU BON MARCHÉ.

Chaussures de tous GENRES.

Le Stock le plus fort et varié de la ville.

Plus de 350,000 paires.

AYANT REÇU par les steamers General Meade, Concordia et Mississippi, un des plus beaux assortiments de chaussures qui aient jamais paru en cette ville, nous nous empressons de les offrir à nos clients. Toutes nos marchandises provenant des plus célèbres manufactures de New York, Boston et Philadelphie, sont vendues pour le compte de ces mêmes fabricants, [illegible]

Bottes Hessian, valant, [illegible]

[illegible]

Manufacture de Corsets.

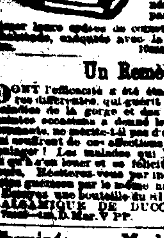

Mme BOUHARD, 176 rue du Canal.—Médaille d'or à l'exposition de Londres et toutes les premières prix aux expositions de la Louisiane.

Mme OUMARD, sur le point de quitter la Nouvelle-Orléans, prie les dames de ne pas oublier et les dames en général de vouloir bien passer chez elle et laisser leurs ordres de corset qui seront exécutés avec le plus grand soin.

Un Remède

DONT l'efficacité a été établie de mille manières différentes, qui guérit sûrement toutes les maladies de la gorge et des poumons, et qui en toutes occasions a donné les résultats les plus [illegible]

[illegible] SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ.

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment du Sud.

KURSHEEDT & BIENVENU. Au No. 114 de la rue du Canal.

Papiers Peints, &c.

LES soussignés étant devenus propriétaires du magasin si bien connu de A. GALEPPI, encoignure Chartres et Toulouse, informent le public en général et leurs amis en particulier qu'ils entretiendront le même assortiment de Papiers Peints, Bordures, Décors, Cadres de Portraits, Gravures, Miroirs, Vitres, &c. Tout ouvrage confié à leurs soins sera promptement exécuté.

M. H. W. Gusto, si bien connu dans la maison de Henri Raber, No 160, rue de Chartres, se recommande à ses amis.

DAWSON & GUSTO.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] CANAL [illegible]

(Incorporée le 15 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président. CHARLES J. LEEDS, [illegible]. SAM. JAMISON, Jr., trésorier.

—Directeurs—

Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generes, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, [illegible]